

Projet d'installation de stockage de déchets dangereux (ISDD) à Hersin-Coupigny

Compte-rendu de la quatrième réunion du Comité de pilotage de la concertation
Jeudi 27 avril 2023, mairie d'Hersin-Coupigny

Interlocuteurs présents :

- **Jean Louis LUGEZ** Conseil de développement CABBALR
- **Thierry DEREUX** FNE-HDF
- **Jacques SWITALSKI** Noeux Environnement
- **Valérie VERHEE** Habitante riveraine
- **Jean Luc COQUERY** Habitant riverain
- **Katia MARKOWSKI** S3PI Artois
- **Jean Marie LECLUSE** S3PI Artois
- **Nadine DUCLOY** Maire de Sevins
- **Dany CLAIRET** Maire de Fresnicourt-le-Dolmen
- **Jean Marie CARAMIAUX** Maire d'Hersin-Coupigny
- **Nicolas DESCAMPS** Adjoint au Maire d'Hersin-Coupigny
- **Jean Raymond WATTIEZ** Garant CNDP
- **François GRUX** SARPI MINERAL FRANCE
- **Sylvain COUPIN** SARPI MINERAL FRANCE
- **Kasia CZORA** 2concert
- **Clément DANGRÉAUX** 2concert

Points évoqués :

L'ordre du jour porte sur la présentation et le débat des modalités de la concertation continue proposées par le porteur de projet en lien avec M. Wattiez, garant CNDP.

- Kasia Czora rappelle le cadre de la réunion : sollicitation de la CNDP, procédure de concertation continue.
- Le garant présente son rôle dans le cadre de la concertation continue et rappelle que son bilan de concertation préalable comportait au total une quinzaine de questions et de préconisations pour la suite de la procédure. Les réponses de SARPI MINERAL FRANCE seront abordées lors de la concertation continue.
- Kasia Czora présente les modalités de la concertation continue :

Dates : mai – décembre 2023 (estimation/démarrage de l'enquête publique)

Périmètre : Pôle métropolitain de l'Artois (périmètre de la concertation préalable)

Outils d'information :

- Courrier aux élus du territoire
- Information presse annonçant la concertation continue
- Kit de communication à destination des communes du périmètre
- Site internet de la concertation : rubriques « concertation continue » et « actualités »
- Information mail aux participants à la concertation préalable

Outils de participation :

- Rubrique participative en ligne active tout au long de la concertation continue
- Comité de pilotage de la concertation :
 - **27 avril 2023** : débat sur le dispositif
 - **Octobre 2023** : travail sur le format et les modalités de travail de la future instance collégiale de dialogue et de suivi
 - **Décembre 2023** : présentation du dossier d'enquête publique
- **Juin 2023** : journée découverte pour les membres du COPIL (Drambon)
- **Juin/juillet 2023** : webinaire en lien avec le S3PI de l'Artois
- **Septembre/octobre 2023** : atelier de travail ouvert au public sur les modalités du futur dispositif de suivi

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none">• Décembre 2023 : réunion publique de synthèse de la concertation continue• Rapport du garant• Bilan du porteur de projet |
|--|

Débat :

- Selon certains participants, il serait préférable de prévoir une réunion publique dès l'ouverture de la concertation continue ; pour d'autres, il paraît plus pertinent de « cumuler » les temps de concertation sur une période restreinte de quelques semaines ;
- Il est proposé de tenir une réunion publique hybride (avec diffusion en direct sur internet) à la place du webinaire initialement prévu ;
- Il est également demandé d'éviter le mois de juillet et août pour la tenue de tout événement public et prendre ainsi en compte les vacances estivales ;
- De nombreuses questions portent sur la procédure et le calendrier d'instruction du dossier par les services de l'État et, dans ce cadre, sur l'utilité de la concertation continue ;
- Il est proposé de prévoir un temps public permettant de préfigurer la future instance de dialogue et de suivi ;
- Le garant propose que la visite de l'ISDD de Drambon fasse l'objet d'un reportage (dont la forme et les modalités restent à définir) pour la bonne information du public ;
- Il est demandé de prévoir un temps d'échange approfondi entre le COPIL et SARPI MINERAL FRANCE sur les réponses apportées aux questions et recommandations du garant.

Décisions :

- SARPI MINERAL FRANCE retravaille les modalités de la concertation continue afin de répondre au mieux aux remarques des participants ;
- S3PI Artois accepte d'organiser un webinaire dans le courant du mois de septembre, en format hybride, ses locaux disposant d'une salle pouvant accueillir environ 80 personnes ;
- Est notée la nécessité de prévoir un temps d'explication de la procédure d'instruction du projet ;
- Est notée la demande de d'échange sur les réponses aux questions et recommandations du garant.